

QU'EST-CE QUI S'TRAM ?**Bris de verre et noire colère**

Le feu ça brûle... Et le verre ça coupe ! Combien de cyclistes ont déjà vu leurs pneus entaillés par de vilains tessons de bouteilles répandus sur la chaussée. Qu'il est pénible de devoir slalomer à la vue d'éclats brillants, sur le sol, éparpillés. Qu'il est usant de crever régulièrement à cause de ces incivilités. Les pavés du centre ancien foulés par de nombreux fêtards ou encore les voies cyclables à proximité des sites d'apport volontaire sont particulièrement concernés. Les roues de vélo mais aussi les pattes de nos animaux peuvent trinquer !

ÎLE CHARLEMAGNE. Chiens. L'association Ternova club canin de sauvetage de l'île Charlemagne organise, dimanche à partir de 8 h 30, son concours annuel de passage de degrés. En plus des terreneuve, d'autres chiens travailleront dans l'eau et au sol, avec une sélection pour le championnat de France : léonberg, golden, labrador, cane corso, chien d'eau portugais, retriever de la Nouvelle-Ecosse. ■

PLACE DE LA BASCULE

DIMANCHE. Journée des artistes. La place de la Bascule, à Saint-Marceau, accueille les artistes, dimanche, de 10 à 18 heures. Organisée par Orléans proximité, la deuxième édition de « La Bascule fait son Montmartre » réunira artistes (de différentes disciplines) et commerçants, des animations et des ateliers artistiques sont également prévus, pour les enfants et les adultes : ateliers autour de la glaise, coloriage d'un dessin réalisé par une artiste, etc. « D'autres surprises sur le thème de l'art » sont également annoncées. La place sera piétonne toute la journée. ■

Orléans → Métropole

ENVIRONNEMENT ■ L'arrachage de la plante invasive débute aujourd'hui, pour six semaines minimum

La jussie étouffe le bief du canal

Des travaux d'arrachage de la jussie débutent aujourd'hui dans le bief de partage du canal d'Orléans, entre Combleux et Saint-Jean-de-Braye.

Maude Milekovic

maude.milekovic@centrefrance.com

Elle est bien jolie, cette plante échappée d'un aquarium, avec son feuillage verdoyant et ses chatoyants pétales jaunes. Bien jolie, mais fort envahissante. Et carrément indésirable. « C'est plus agréable que la vase, concède Nathalie Hascoat, chargée de mission aménagement du canal au sein du Département du Loiret. Mais ce tapis quasi continu étouffe toutes les autres plantes. La jussie obscurcit et asphyxie tout l'écosystème... » C'est pourquoi elle a été classée espèce exotique envahissante en Europe.

Une invasive qui aime la chaleur

Même si dans le bief de partage du canal d'Orléans, « l'écosystème est peu riche », la plante s'y plaît beaucoup. « Elle aime les eaux stagnantes et peu profondes, et encore plus la chaleur ». Dans le lit de l'ouvrage latéral à la Loire, toutes les con-



TROMPEUSE. La jussie, plante aquatique, séduit avec ses fleurs jaunes, plus agréables à admirer que la vase. Pourtant, elle étouffe toute la vie du milieu qu'elle colonise. PHOTO CHRISTELLE GAUJARD

ditions sont donc réunies. Et les quelques poissons-chats qui restent, luttant déjà contre la sécheresse qui a largement fait baisser le niveau ces derniers

jours, n'ont plus que quelques mètres cubes d'eau pour s'ébattre.

Afin de lutter contre l'intruse, le Département a planifié une

opération d'arrachage, sur les deux kilomètres situés entre l'écluse de Combleux et Saint-Jean-de-Braye. À l'aide d'une pelle mécanique amphibie, l'in-

désirable sera déracinée, puis stockée dans une barge où elle séchera, avant d'être évacuée, à la fin de l'été, pour être transformée en compost. Les travaux, confiés à l'entreprise Seine-et-Marnaise CDES (pour « curages, dragages et systèmes ») doivent débuter aujourd'hui, et se poursuivre pendant six semaines à deux mois, selon l'avancée de l'opération. Coût pour le Département : 440.000 euros.

« Il faudrait le faire tous les ans. Mais quoi que l'on fasse, la jussie reviendra... »

La dernière campagne d'arrachage, orchestrée par le Département sur le bief d'Orléans, avait eu lieu en 2017. « Il faudrait le faire tous les ans, mais ça coûte trop cher, explique Nathalie Hascoat. La plante se multiplie dès qu'il reste le moindre morceau de racine. Quoi que l'on fasse, elle reviendra... »

En attendant, le Département va offrir une bouffée d'air à son bief. Ce sera moins joli, notamment lorsque le fond se révèlera, inéluctablement, à la faveur de la sécheresse estivale, mais plus vertueux d'un point de vue environnemental. ■

Et si les déchets de plantes invasives pouvaient s'avérer utiles ?

D'un côté, des plantes invasives. De l'autre, des insectes vecteurs de maladies ou qui ravagent des cultures. Entre les deux, une équipe de chercheurs qui tente de faire de ces deux problèmes, une solution.

Emiliane Taillebois, maître de conférences au sein du laboratoire de biologie de ligneux et des grandes cultures, à l'université d'Orléans, travaille sur ce projet. « L'élimination de la jussie représente un coût important, explique Steeve Thany, directeur du laboratoire. Puisqu'on ne peut pas s'en débarrasser, on veut trouver une valorisation possible, en la transformant en biopesticides ».

Des insecticides naturels

Ces produits susceptibles d'intéresser des industriels, permettraient de ramener le problème



CHERCHEURS. Emiliane Taillebois et Steeve Thany mènent un projet pour convertir des plantes invasives en biopesticides. PHOTO MAUDE MILEKOVIC

« à un coût zéro. Le but, c'est la connaissance bien sûr, mais aussi la commercialisation. »

Financé par la Région, le projet réunit un consortium d'organismes (*), au sein desquels une

vingtaine de personnes étudient, à plein temps, la question sous toutes ses formes. « Des chimistes préparent les extraits de plantes, on teste s'ils sont efficaces sur les insectes, en laboratoire puis sur le terrain », détaillent les deux chercheurs. Les tests sont effectués sur des plantes ornementales, potagères, et des semences.

Des enjeux économiques et politiques

Les deux chercheurs espèrent, entre autres, venir en aide à la filière betteravière, victime de l'interdiction des néonicotinoïdes. « Les cultivateurs sont dans une impasse, parce que les insecticides sont limités ou interdits. Ils ont besoin d'alternatives. » Un enjeu fort, « et en premier lieu dans notre région. Ce projet pourra trouver de nombreuses applica-

tions auprès des collectivités locales, des élus », prédit Steeve Thany.

La recherche doit se poursuivre jusqu'en 2024, mais « il y a déjà des résultats préliminaires prometteurs ! Cela nous conforte dans la démarche. » À partir des produits les plus efficaces, les scientifiques procéderont aussi à des tests d'innocuité sur les abeilles. Afin que leur solution soit garantie, sans désillusion a posteriori. ■

(*) Le laboratoire de biologie de ligneux et des grandes cultures, à l'université d'Orléans s'est associé à l'Institut de chimie organique et analytique d'Orléans, le laboratoire Val de Loire recherche en management, le comité de développement horticole de la région Centre, la Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences et l'association de développement de l'apiculture du Centre.

Maude Milekovic